CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT 2024 / PITCH BOOKING FORM 2024

☐ EMPLACEMENT SANITAIRE INDIVIDUEL / GREAT CONFORT PITCH

	NUITÉES		PRIX UNITAIRE		MONTANT TOTAL
Forfait journalier 2 personnes + 1 emplacement + 1 voiture + électricité 10A DAILY RATE 2 pers. + 1 pitch + 1 car + electricity 10 A		x		=	
Enfant supplémentaire de 1 à 7 ans / Additional child 1-7 years old		x		=	
Personne supplémentaire +7 ans / Additional Person + 7 years		x		=	
Voiture supplémentaire / Additional Car		x		=	
TOTAL SÉJOUR EMPLACEMENT GRAND CONFORT (sans la taxe de séjour) - A					

ASSURANCE ANNULATION facultative (3,5%) ☐ OUI ☐ NON
Voir site page tarifs www.campinglesblesdor.com

> Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront pas acceptés pour des raisons de sécurité.
> Prévoir prise européenne (prêt avec caution ou vente à l'accueil)
> La réservation ne devient effective qu'après versement de l'acompte / We will confirm only your booking on receipt of your deposit.

☐ EMPLACEMENT TRADITIONNEL / TRADITIONNAL PITCH

	NUITÉES		PRIX UNITAIRE		MONTANT TOTAL
Forfait journalier 2 personnes + 1 emplacement + 1 voiture DAILY RATE 2 pers. + 1 pitch + 1 car		x		=	
Enfant supplémentaire de 1 à 7 ans / Additional child 1-7 years old		x		=	
Personne supplémentaire +7 ans / Additional Person + 7 years		x		=	
Électricité 10A / Electricity 10A		x		=	
Voiture supplémentaire / Additional Car		x		=	
TOTAL SEJOUR EMPLACEMENT TRADITIONNEL (sans la taxe de séjour)					

A - **TOTAL DU SÉJOUR CAMPING** (sans taxe de séjour)	
B - **Montant de l'acompte = 25% du prix du séjour** Deposit = 25% of the total sum	
C - **Assurance annulation - Recommandée** 3,5% du montant du séjour sans taxe de séjour / Cancellation insurance 3,5% of total say	
D - **TOTAL À VERSER À LA RÉSERVATION B + C**	
E - **Taxe de séjour 0,55 €/jour/pers. de 18 ans et +** Occupancy tax is 0.55€/person + 18 years old/day	
SOLDE À RÉGLER LA VEILLE DE VOTRE DÉPART DU CAMPING : A + C + E - D	

MODE DE RÈGLEMENT

☐ Chèque bancaire (à l'ordre du Camping Les Blés d'Or)

☐ Espèces / Cash ☐ Chèques vacances ANCV (> à 1000 € frais de gestion 2,5 %)

☐ Virement bancaire Bank transfer
n° IBAN : FR76 1558 9228 2204 1446 4464 460 n° BIC : CMBRFR2BARK
(Sur le virement spécifier vos coordonnées + date séjour / Mention your name and address on the bank trasnfer + dates)

☐ C. B. n° : ..... Date d'expiration / End : _____ / _____ / 20_____ Cryptogramme .....
Cryptogram (3 derniers chiffres au dos de la carte) Cryptogram (the last 3 numbers on the back of the card)

J'ai plus de 18 ans, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et je m'engage à respecter le règlement intérieur du camping.
I am over 18 and I understand and agree to the terms and conditions of this reservation and I hereby agree to comply with the rules of procedure of the campsite.

Fait à ..... Le ..... Bon pour accord et signature :

Tarifs des emplacements 2024 (en euros / jour) - Pitch prices 2024

EMPLACEMENT GRAND CONFORT - GREAT COMFORT PITCH

Avec sanitaire individuel comprenant : 1 évier, 1 lavabo, 1 douche (eau chaude), 1 wc with individual sanitary facilities including: 1 sink, 1 washbasin, 1 shower (hot water), 1 toilet	HAUTE SAISON Du 01/07 au 25/08	HORS SAISON Du 01/04 au 01/07 Et 25/08 au 31/10
Forfait journalier 2 personnes + 1 emplacement + 1 voiture + électricité 10A DAILY RATE 2 pers. + 1 pitch + 1 car + electricity 10 A	39.00	25.00
Enfant supplémentaire de 1 à 7 ans / Additional child 1-7 years old	4.00	3.00
Personne supplémentaire +7 ans / Additional Person + 7 years	5.00	4.00
Voiture supplémentaire / Additional Car	3.00	2.00
Electricité 10 A / Prise Européenne nécessaire Electricity 10 A / Foresee a European plug	Incluse	Incluse
Garage mort / Caravan storage	39.00	13.00
Visiteur à la journée / Day visitor	5.00	5.00
Taxe de séjour /pers. 18 ans et + / jour (Du 01/04 au 31/10) Occupancy tax is 0.55 Euros / person / day (01/04 to 31/10)	0.55	0.55

EMPLACEMENT TRADITIONNEL - TRADITIONNEL PITCH

Avec accès aux blocs sanitaire du camp : with with access to the campsite sanitary facilities	HAUTE SAISON Du 01/07 au 25/08	HORS SAISON Du 15/06 au 01/07 Et 25/08 au 15/09
Forfait journalier 2 personnes + 1 emplacement + 1 voiture DAILY RATE 2 pers. + 1 pitch + 1 car	24.00	13.00
Enfant supplémentaire de 1 à 7 ans / Additional child 1-7 years old	3.00	2.50
Personne supplémentaire +7 ans / Additional Person + 7 years	4.50	4,00
Voiture supplémentaire / Additional Car	3.00	2.00
Electricité 10 A / Prise Européenne nécessaire Electricity 10 A / Foresee a European plug	5.00	5.00
Garage mort / Caravan storage	24.00	8.00
Visiteur à la journée / Day visitor	5.00	5.00
Taxe de séjour /pers. 18 ans et + / jour (Du 01/04 au 01/11) Occupancy tax is 0.55 Euros / person / day (01/04 to 01/11)	0.55	0.55

Arrivées et départs possibles tous les jours (selon planning). Arrivals and departures every days (according to schedule).

- **Emplacement GRAND CONFORT, principe de cette formule** : le jour de votre arrivée, on vous remet la clé de la cabine, et, aucune personne autre que votre famille ne peut venir dans le sanitaire le temps de votre séjour.
- **Pour les emplacements traditionnels**, vous avez accès à deux blocs sanitaires (lavabos en cabines) et eau chaude en permanence.
- Tous les emplacements sont délimités et arborés.
- Tous les emplacements sont pourvus en électricité (10 A).
  Prévoir une prise européenne (prêt avec caution ou vente à l'accueil).
- Une cabine sanitaire individuelle et un bloc sanitaire sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Barbecues et plaques électriques interdits** (vous informer auprès de l'accueil).

- **Superior pitch – about this package**: upon arrival, you are given the keys of the sanitary cabin, and no one but the members of your family can use the facilities.
- **With standard pitches**, you have access to two sanitary blocks (washbasins in the block and hot water at all times.
- Marked out and wooded pitches.
- All pitches are supplied with electricity (10 A).
  A European plug is required (for sale or loan with a deposit at the reception office).
- An individual sanitary cabin and a sanitary block are accessible to people with reduced mobility.
- **Barbecues and electric plates are prohibited** (further information at the reception office).

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% et une taxe de séjour pour les 18 ans et plus de 0.55 euros (du 01/04 au 31/10) applicables au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA et/ou de la taxe de séjour applicables, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.
The rates are all tax included (VAT: 10% included) and the occupancy tax is 0.55 EUR for customers over 18 (from November 1 to October 31) on the day they are determined. Any subsequent modification of the VAT rate and/or occupancy tax arising between the time when they are determined and the invoicing for the stay will result in the correlative change of the price incl. VAT, which the customer unconditionally agrees to.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION / GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF RENTAL RESERVATION

Camping Les Blés d'Or ★★★★ - La Chapelle - 22380 SAINT-CAST-LE-GUILDO - Tél. 02 96 41 99 93 - E-mail : contact@campinglesblesdor.fr www. campinglesblesdor.fr

1 - RÉSERVATION :
Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Par mesure de sécurité nous acceptons les mineurs uniquement accompagnés de leurs parents durant toute la durée du séjour.

2 - SÉJOUR :
Hébergement locatif (haute saison) : Les locations se font du samedi au samedi. Arrivée de 16h à 20 h et départ avant 10h.Hébergement locatif (basse saison) : Arrivée possible tous les jours à partir de 14h, selon les départs du moment - sauf vacances scolaires - (prendre connaissance des possibilités avec le personnel de l'accueil)
Emplacement camping : Arrivée tous les jours. À partir de 14h et départ avant 12h. En cas de retard, prendre contact avec la réception du camping pour déterminer les conditions de votre arrivée.

3 - ACOMPTE :
. L'acompte pour une location de mobil-home ou chalet est de 25 % du montant total de la location + 3,5 % du montant du séjour en assurance annulation (facultatif). Le solde du séjour et la taxe de séjour seront payables 30 jours avant l'arrivée.
ATTENTION : Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation annulée et toutes sommes versées resteront acquises au camping.
. L'acompte sur un emplacement nu est de 25 % du montant total du séjour + 3,5 % du montant du séjour en assurance annulation (facultatif). Le solde du séjour et la taxe de séjour seront payables la veille de votre départ. En cas de retard, d'une absence durant le séjour, d'un départ anticipé, un tarif garage mort pourra être comptabilisé.
Tout acompte versé est non remboursable (sauf si une assurance annulation a été prise).
Pour toute réservation de location de mobil-home ou chalet intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location lors de la réservation.

4 - ANNULATION :
a/ Location mobil-home ou chalet : pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte pourra être remboursé dès que le camping aura retrouvé des locataires et ce pour les mêmes dates.
Pour tout séjour annulé moins de 30 jours précédents la date d'arrivée, le montant total versé restera acquis au camping (acompte + solde versé un mois avant l'arrivée).
b) Location emplacement nu : Toute arrivée avant la date ou l'heure prévue exposera les campeurs à ne pouvoir occuper l'emplacement retenu sauf accord préalable de la direction. En cas de retard, et sans nouvelles de votre part les emplacements réservés seront conservés pendant les 24h suivant votre date d'arrivée prévue. Passé ce délai, la somme versée restera acquise. Votre emplacement pourra alors être attribué à un autre client.
En cas de changement de la date d'arrivée ou de départ, et ce en dernière minute, le camping pourra vous demander de régler les jours prévus à l'origine de la réservation.

5 - ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION (Recommandée) :
Nous vous recommandons fortement de souscrire à l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 3,5% du coût du séjour.
. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.
. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.
. En cas d'annulation, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours. Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur simple demande ou consultation en ligne sur wwwcampez-couvert.com et sur notre site www.campinglesblesdor.fr
. Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile.

6 - PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE :
Pour les locations, une seule personne supplémentaire, sous certaines conditions, est autorisée à séjourner dans la location. Elle fera l'objet d'une majoration par jour. Aucun ajout de tente ne sera toléré sur l'emplacement de la location.

7 - CAUTION :
a) Hébergement locatif : une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée ainsi qu'un chèque de 90 € pour le nettoyage (carte bancaire de préférence).
- Toute anomalie ou détérioration devra être signalée le jour même de votre arrivée. L'inventaire en fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début. Durant le séjour, toute casse (vaisselle etc...) doit être signalée à l'accueil.
- Si le nettoyage n'a pas été effectué par vos soins, ou si la location n'est pas restituée en parfait état de propreté comme à votre arrivée, la somme de 90 € sera encaissée. Dans le cas contraire, si aucun ménage n'est nécessaire et si aucun dommage, ni manque de matériel n'est constaté, vos cautions vous seront restituées dans les 10 jours suivants votre départ (nous faisons l'inventaire lors de la préparation de l'hébergement pour les locataires suivants).
b) Emplacement avec sanitaire individuel : Une clé vous sera remise le jour de votre arrivée. Il faudra penser la redonner le jour de votre départ. Durant votre séjour vous devrez entretenir votre sanitaire. Vous le trouverez propre, il faudra donc nous le restituer dans le même état de propreté.

8 - ANIMAL DOMESTIQUE :
- Votre animal est admis (un seul animal par location) à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation. Il ne doit pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, respecter les règles élémentaires d'hygiène (les « besoins » à l'extérieur du camp) Il doit être tatoué, tenu en laisse et son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté à tout moment. Il n'est pas autorisé à pénétrer dans les sanitaires, laverie, ni à la piscine. Conformément à l'article 211-1 du code rural, les chiens de 1ère catégorie « chiens d'attaque » (pitt-bulls) sont interdits. Les chiens de 2ème catégorie « de garde et de défense » (Rottweiler et types...) devront être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (Art 211-5 du C.R.).

9 - PISCINE :
- La piscine n'est pas surveillée, les parents restent civilement responsables de leurs enfants. Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
- Slip de bain obligatoire. La piscine est réservée exclusivement aux clients du camping. Pour la sécurité et le bien-être de tous, ballons, jeux gonflables, sauts dans la piscine sont interdits.

10 - VISITEURS :
Toute personne venant vous rendre visite doit être déclaré à l'accueil et doit s'acquitter du tarif en vigueur. Les visiteurs devront laisser leurs voitures au parking. L'accès à la piscine leur est interdit. Le règlement est affiché à l'entrée du camping, disponible aussi à l'accueil. Toute personne pénétrant dans le camping est tenue de le respecter.

11 - RESPONSABILITÉ :
Toute dégradation des locaux, perte ou destruction du matériel engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible auprès de la réception, notamment en ce qui concerne le calme nocturne. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou porte atteinte à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le Camping Les Blés d'OR et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Tous les litiges nés de l'exécution des présentes devront être portés devant les tribunaux compétents tels définis par le nouveau code de procédure civile.

12 - MÉDIATION :
Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.
Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : contact@medicys.fr - Medicys 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS - 01 49 70 15 93

13 - DROIT A L'IMAGE :
Le camping Les Blés d'Or réalise pour sa promotion des supports photographiques et vidéos. Leur diffusion étant soumis à autorisation expresse, pour vous-même ou les mineurs sur lesquels vous avez autorité, vous exprimerez le cas échéant votre désaccord quant au droit à l'image lors de votre inscription ou dès votre arrivée au camping.

1 - RESERVATION:
All accommodation rentals are nominative and may under no circumstances be sublet.
For safety purposes, minors are allowed on the campsite only if accompanied by their parents at all time.

2 - STAY:
Rentals (high season): Weekly rentals from Saturday to Saturday. Arrival from 4 to 8p.m.and departure before10 a.m. Rentals (low season): Arrivals every day of the week from 2p.m., depending on the departures - except during school holidays - (inquire about our possibilities with the reception office).
Camping pitch: Arrivals every day. From 2 p.m. and departure before 12p.m.
* In case you are late, contact our campsite reception office to determine the conditions of your arrival.

3 - DEPOSIT:
. The deposit for a mobile-home or cottage rental is 25 % of the total amount of the rental + 3,5 % of the total amount of the stay as a cancellation insurance (optional). The balance and the occupancy tax are to be paid 30 days before arrival.
NOTE: Beyond that deadline, if we have not received your payment, we will consider your reservation as cancelled and all amounts deposited will be kept by the campsite.
. The deposit for a pitch is 25 % of the total amount of the rental + 3,5 % of the total amount of the stay as a cancellation insurance (optional). The balance and the occupancy tax are to be paid the day before departure. In the event of a delay, absence during the stay, early departure, a «winter storage» fee will be charged.
Any deposit paid cannot be refunded (except when a cancellation insurance was contracted).
For all reservations of mobile-homes or cottages less than 30 years before your arrival, the total amount of the rental must be paid upon reservation.

4 - CANCELLATION:
a/ Rental of a mobile-home or cottage:
. For all stays cancelled 30 days before the date of arrival, all the sums paid will be kept by the campsite.
. For all stays cancelled 30 days before the arrival date, for whatever reason, the whole amount of the stay shall be due and will be kept by the campsite.
b/ Rental of a pitch: For all cancelled stays, the deposit will be kept by the campsite.

5 - CANCELLATION AND INTERRUPTION INSURANCE (Recommended):
We strongly recommend that you contract the insurance to benefit from the reimbursement of the expenses (by the general terms and conditions of the insurance). This insurance is optional and represents 3,5 % of the total cost of the stay.
- In the event of a cancellation or interruption of the stay, the campsite shall not be held liable. Hence, this will not result in any reimbursement from the campsite.
- The insurance premium shall be fully paid upon reservation of the stay and non-refundable.
- The cancellation and interruption insurance reimburses all the amounts paid before arrival and the unused amount calculated pro rata temporis in the event of a premature return.
- In case of an accident, you shall notify the company within 5 days.
- All the general cancellation terms and conditions are available upon request or online at www.campez-couvert.com and on our website www.campinglesblesdor.fr. The renter shall have civil liability insurance.

6 - ADDITIONAL PERSON:
For rentals, only one additional person, under certain conditions, will be allowed to stay in the rental. That person will be subject to an additional charge per day. No additional tent will be allowed on the rental pitch.

7 - DEPOSIT:
a) Rentals: a 200 € deposit will be requested at the time of arrival, as well as a 90 € cheque for cleaning purposes (preferably a cheque or cash).
- All anomalies or degradations must be reported on the way of your arrival. Inventories at the beginning and at the end of the stay shall be rigorously identical. During your stay, any broken item (dishes, etc...) must be reported at the reception office.
- If you have not cleaned the accommodation, or if it is not returned in a state of perfect cleanliness as it was at the time of arrival, the 90 € deposit will be cashed. Otherwise, if no cleaning is required, if no damage or loss of equipment is noticed, your deposits will be returned within 10 days following your departure (an inventory will be done when we prepare the rental for the next customers).
b) Pitch with private sanitary facilities: A key will be handed to you on the day of your arrival. Remember to return it on the day of departure.
During your stay, you are required to maintain your sanitary facilities. It will be in a state of perfect cleanliness at the time of arrival, it must be returned in the same condition.

8 - PETS:
- Pets are allowed accepted (on pet per rental) given that it was declared at the time of reservation. Pets shall not disrupt the tranquillity and safety of our residents, shall respect basic hygiene rules ("business" outside of the campsite). Pets must be tattooed, leashed and up-to-date vaccine records may be submitted at any time. Pets are not allowed in the sanitary facilities, the laundry room or the swimming-pool.
In compliance with article 211-1 of the rural code, 1st category dogs, "attack dogs" (pitt-bulls) are prohibited, 2nd category dogs "watch and defence dogs" (Rottweiler and types...) must be muzzles and leashed by a person of full age (Art 211-5 of the R.C.).

9 - SWIMMING-POOL:
- The swimming-pool is not supervised: children are under the personal responsibility of their parents.
- Minors must be accompanied by their parents.
- The swimming-pool is exclusively reserved for the customers of the campsite.
- For hygiene reasons, swim shorts are not allowed in the swimming-pool.
- For everyone's safety and enjoyment, balls, inflatable games and jumps in the swimming-pool are prohibited.

10 - VISITORS:
All visitors must announce their presence at the reception office and pay the visitor rate.
Visitors shall leave their car on the parking lot. The swimming-pool is prohibited to visitors.
All internal regulations are displayed at the entrance of the campsite, also available at the reception office. All the people entering the campsite are required to follow the regulations.

11 - RESPONSIBILITY:
The liability of the campsite, beyond its legal responsibility, shall apply in case of: theft, loss or damage, whatever if may be, during or following the stay. Break-down or shut-down of technical equipments, breakdown or closing of equipments on the campsite. Each tenant is responsible for disturbances and nuisance caused by people within his or her group. When a resident causes a nuisance to other residents or breaches the integrity of installations, the stay can be immediately terminated, without any indemnity. In case of litigation, the court of St-Malo will be the only one qualified on the matter.

12 - MEDIATION:
In accordance with the provisions of Article L 1612-1 of the Consumer Code, every customer of the campsite has the right to have recourse free of charge to a consumer mediator with a view to amicably settling a dispute between him and The operator of the land.
The contact details of the consumer mediator that the client can enter are: contact@medicys.fr - Medicys 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS - 01 49 70 15 93

12 - image right:
During your stay, the campsite « Les Blés d'Or » may take photos or videos to promote the site. The use of these photos and videos
which may include you and any minors under your responsability, require special authorisation. You are therefore requested
to inform the management on your arrival if you do not wish to be photographed during your stay.

CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT 2024 / PITCH BOOKING FORM 2022

Veuillez nous renvoyer ce contrat dûment complété accompagné de votre acompte. La réservation prendra effet dès réception de l'acompte, dans les 8 jours suivant notre accord. Passé ce délai, cette proposition sera annulée et le gérant pourra disposer de la location ou de l'emplacement. Vous recevrez en retour une confirmation de votre réservation. Avant tout, il est fortement recommandé de nous contacter afin de connaître les disponibilités.

Mr. Mme : ..... Prénom / first name.....

Adresse / Address : .....

Code Postal / Postcode ..... Ville / Town : ..... Pays / Country : .....

Tél. / Phone number : ..... / Mobile phone number : ..... Email : .....

Marque et immatriculation voiture / Mark and Car registration n° : .....

Animal (race - N° tatouage ou puce et date du dernier vaccin) / Pet (breed and n° Tattoo or n° flea) : .....

Nombre de personnes / number of persons : ..... dont ..... Pers. 18 ans et + / Pers +18 years old ..... Pers de -7 ans / child of -7 years

Nom/Surname	**Prénom**/First name	**Date de naissance** Date of birth	**Nom**/Surname	**Prénom**/First name	**Date de naissance** Date of birth

ARRIVÉE (après 14h) **/ ARRIVAL** (after 2 pm) **:** ..... **DÉPART** (avant 12h) **/ DEPARTURE** (before 12 am) **:** .....

☐ **Caravane** ☐ **Tente** ☐ **Camping-car** Dimensions des équipements ..... m x ..... m

SECTEUR

La situation de l'emplacement est déterminée en fonction des exigences de notre planning. Vous pouvez néanmoins indiquer une préférence dont il sera tenu compte dans la mesure du possible. / The location of the area is determined according to the requirements of our planning. Nevertheless you can let us know what you prefer and we will take it into account in the realms of possibility.